

LES CHIFFRES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Effectifs salariés et établissements employeurs du secteur de l'imprimerie et des arts graphiques en Champagne-Ardenne

La colonne de gauche correspond aux effectifs salariés et celle de droite aux établissements.

Ardennes		
Ensemble du secteur	217	36
Activités de pré-presse	6	<5
Activités graphiques auxiliaires	9	<5
Autres imprimeries	120	15
Edition de journaux	45	10
Edition de livres	8	<5
Edition de revues et périodiques	5	<5
Imprimerie de journaux	24	<5

Aube		
Ensemble du secteur	1 187	54
Activités de pré-presse	13	<5
Activités graphiques auxiliaires	25	10
Autres imprimeries	422	22
Edition de journaux	361	9
Edition de livres	<5	<5
Edition de revues et périodiques	28	<5
Edition d'enregistrements sonores	<5	<5
Imprimerie de journaux	<5	<5
Reliure	329	<5

Marne		
Ensemble du secteur	1 316	81
Activités de pré-presse	61	13
Activités graphiques auxiliaires	90	13
Autres imprimeries	581	35
Autre activités d'édition	<5	<5
Edition de journaux	382	10
Edition de livres	91	<5
Edition de revues et périodiques	21	<5
Imprimerie de journaux	83	<5
Reliure	5	<5

Haute-Marne		
Ensemble du secteur	525	35
Activités graphiques auxiliaires	7	<5
Autres imprimeries	342	14
Edition de journaux	120	9
Edition de livres	40	5
Edition de revues et périodiques	13	<5
Imprimerie de journaux	<5	<5

Total Région	3 245	206
---------------------	--------------	------------

> Le métier d'illustrateur

L'accès à cet univers n'est pas aisé surtout lors de la recherche d'un premier emploi, l'expérience étant nettement privilégiée. Dans ce cas, il est indispensable d'avoir constitué son propre "book" de réalisations personnelles et d'être en mesure de révéler son originalité, son talent, ses compétences... ceci fera la différence à diplôme égal ! L'illustrateur peut donc être travailleur indépendant en free lance ou salarié d'une entreprise ou d'un éditeur, voire artiste-auteur et dans ce cas être affilié à la Maison des artistes. Les salaires varient donc en fonction de la situation ■

➔ pour connaître toutes les formations : www.metier-emploi-formation.org

[INTERVIEW]
« Amélie Renard »
graphiste, illustratrice, peintre en Champagne-Ardenne



AM : QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?
AMÉLIE RENARD : Après un baccalauréat scientifique, j'ai effectué une année de mise à niveau en Arts appliqués au Lycée Charles De Gaulle à Chaumont pour pouvoir intégrer le BTS Communication visuelle avec une option graphisme. J'ai effectué mon stage au Crous (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) en tant que graphiste et réalisé différentes plaquettes comme le guide des étudiants, des calendriers, des affiches et dépliants pour les spectacles et concerts. Par la suite, j'ai été embauchée comme graphiste dans une entreprise et depuis un an, j'ai créé ma boîte « Crea mix ». Je suis inscrite à la Maison des artistes en tant qu'artiste libre.

AM : EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?
AR : Je crée des logos, des affiches, des panneaux publicitaires, des illustrations pour des livres. Je suis passionnée par l'illustration de livres d'enfants.

AM : QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR EXERCER CE MÉTIER ?
AR : Un illustrateur doit être créatif et savoir dessiner. Il doit avoir la capacité d'explorer les styles, les matières et

savoir lier le texte à l'image. Avant de passer sur l'ordinateur, il faut faire des croquis. Le crayon et la feuille sont des étapes indispensables avant de passer sur l'ordinateur. Il faut également être curieux et avoir une bonne culture visuelle. Il faut regarder autour de soi, tenir compte de la mode des couleurs et des polices.

AM : EST-CE DIFFICILE D'ÊTRE ILLUSTRATRICE À SON COMPTE ?
AR : Ce n'est pas évident, à moins de tomber sur un éditeur qui a le coup de cœur tout de suite. Dans ce métier, c'est le style qui prime. Il faut bien 2 à 3 ans pour se faire connaître.

AM : QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS AUX JEUNES QUI SOUHAITERAIENT DEVENIR ILLUSTRATEUR ?
AR : Il faut qu'ils aient un style affirmé et qu'ils envoient leur book à un maximum d'éditeurs mais également à des sites spécialisés. Même si la route est longue avant de se faire connaître, il ne faut pas se décourager. Il faut toujours persévérer quitte à faire des salons ou expositions. Je leur conseillerais également d'avoir un autre emploi, graphiste par exemple, le temps de vivre de leur métier. ■

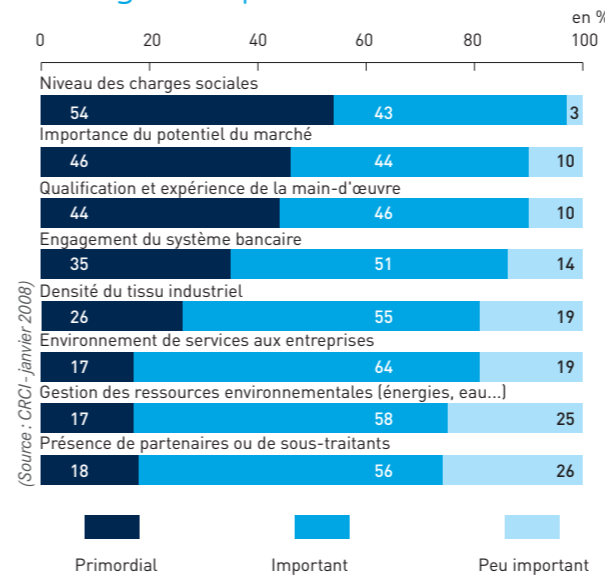
D'APRÈS L'ENQUÊTE RÉALISÉE PAR LA CRCI, AUPRÈS DE 700 ENTREPRISES EN RÉGION, IL FAIT PLUTÔT BON VIVRE EN CHAMPAGNE-ARDENNE. LA QUALITÉ DE VIE Y EST MÊME CONSIDÉRÉE COMME UN LEVIER DÉTERMINANT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR 94 % DES CHEFS D'ENTREPRISE. EN REVANCHE, LA QUALIFICATION DE LA MAIN D'ŒUVRE CLASSÉE PARMIS LES FACTEURS LES PLUS IMPORTANTS NE SATISFAIT QU'UNE PETITE MAJORITÉ DES DIRIGEANTS (51%).

> Que pensent les chefs d'entreprise de l'environnement économique régional

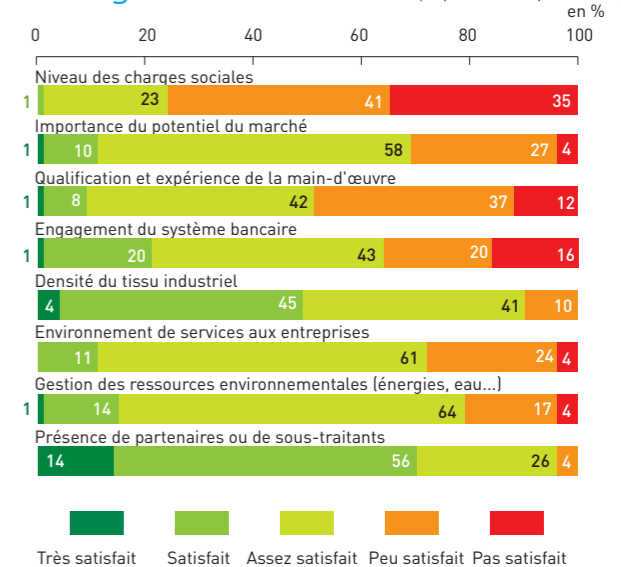
Environnement professionnel

Les trois facteurs déterminants de la qualité de l'environnement professionnel jugés primordiaux et importants sont :
- en premier lieu, les charges sociales, pour 97 % des entreprises, avec un niveau d'insatisfaction record. Il faut noter néanmoins que cette problématique relève du niveau national.
- En deuxième position, l'importance du potentiel du marché, pour 90 % des entreprises, qui semble satisfaire globalement 69 % d'entre eux.
- En troisième position, la qualification de la main d'œuvre pour 90% d'entre eux. C'est le facteur qui satisfait le moins les chefs d'entreprise par rapport aux deux autres. ■

> Degré d'importance



> Degré de satisfaction (important ou primordial)*



* Seules les entreprises signalant un degré d'importance «important» ou «primordial» sont retenues

EN BREF

**Le Pack Eco
Champagne-Ardenne**

Ce nouveau concept propose de mettre en valeur les nouveaux produits d'information économique pertinents dans la région. Le Pack Eco est disponible sur les sites des CCI et de la CRCI, mais également sur CD Rom. Il rassemble les documents et études qui proviennent en partie de l'OPEQ (Observation Permanent des Emplois et des Qualifications). On peut ainsi y trouver les chiffres-clés de l'économie, la fiscalité locale en Champagne-Ardenne, les pages sur « Ce que les entreprises disent », la prospective de l'emploi dans les industries de la métallurgie, du bâtiment, etc ■

www.champagne-ardenne.cci.fr

**Les Assises régionales
pour l'emploi des seniors
en Champagne-Ardenne
Des entreprises qui agissent !**

Organisées le mardi 5 février 2008 par les acteurs et partenaires du Service Public de l'Emploi sous l'impulsion du Préfet de Région, ces assises régionales ont

réuni près de 150 personnes mobilisées par la problématique du maintien et du retour à l'emploi des seniors. Une communication réussie lorsqu'on sait qu'en Champagne-Ardenne, le taux d'activité des seniors de 50-64 ans est légèrement en dessous de la moyenne française (56,5%).

Une synthèse des actes de ces assises sera prochainement disponible à l'ARIFOR sur demande au 03 26 21 73 36 ou par mail : contact@arifor.fr ■

Dynamisme et attractivité

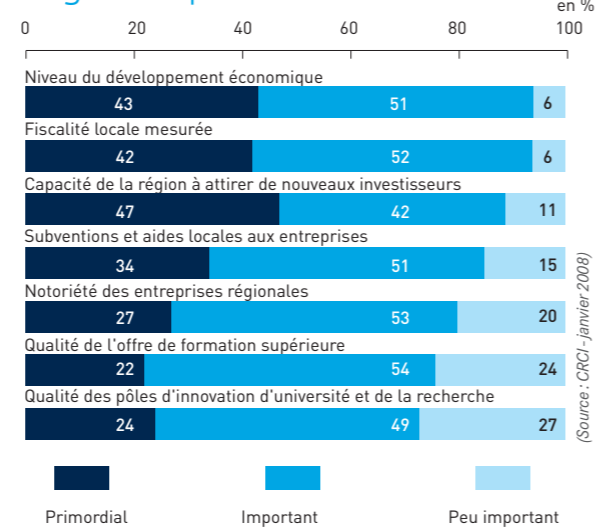
La notoriété des entreprises régionales est un facteur qui satisfait le plus grand nombre de dirigeants et pourtant il n'arrive qu'en 5^{ème} position en termes d'importance.

Le niveau économique champardennais et le poids de la fiscalité locale sont qualifiés de primordiaux et déterminants par 94 % des chefs d'entreprise. En revanche, seulement 58% sont satisfaits du niveau de développement économique et 49 % de la fiscalité.

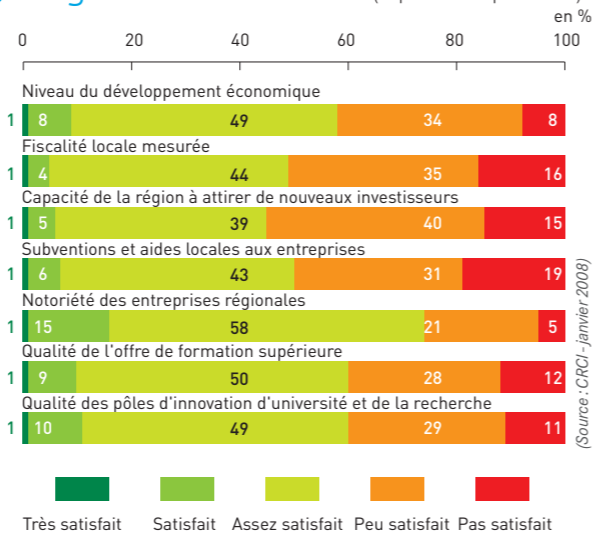
La capacité à attirer de nouveaux investisseurs, les subventions et aides locales aux entreprises apparaissent aussi comme particulièrement significatives (80 % des chefs d'entreprise les jugent primordiales ou importantes). Mais ces deux facteurs sont jugés le plus sévèrement en termes de satisfaction (45 % et 50 % de satisfaction).

La qualité de l'offre de formation supérieure et des pôles d'innovation et de recherche enregistre un moindre degré d'importance mais satisfait 60 % d'entre eux ■

> Degré d'importance



> Degré de satisfaction (important ou primordial)*



* Seules les entreprises signalant un degré d'importance « important » ou « primordial » sont retenus

www.champagne-ardenne.cci.fr

L'insertion des jeunes sortants de l'enseignement professionnel agricole en Champagne-Ardenne



En 2007, sept mois après la sortie d'une formation professionnelle agricole, 69% des jeunes poursuivent des études, 22 % sont en situation d'emploi et 7 % recherchent un travail.

Leur insertion dépend de nombreux facteurs, notamment le type, le niveau, le lieu et le domaine de formation.

Ainsi, les élèves inscrits dans les spécialités de transformation des produits agricoles, de production ou d'aménagement du territoire, poursuivent plus volontiers leurs études.

Les formations dans l'agroéquipement et la commercialisation débouchent plus facilement sur des situations d'emploi.

A l'inverse, le chômage touche davantage les jeunes ayant suivi une formation dans les services.

La quasi-totalité des jeunes qui poursuivent une formation reste dans l'enseignement agricole pour acquérir un diplôme de niveau supérieur. Les formations de l'enseignement agricole répondent à priori aux besoins des entreprises car 7 diplômés sur 10 indiquent travailler en adéquation avec leur formation.

Les jeunes en situation d'emploi sont très largement salariés (94%), les autres se déclarent « indépendant » ou aides familiaux. La proportion de sortants ayant obtenu un CDI est de 27%, elle atteint 40 % en CDD. Près de 2 jeunes sur 10 sont en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Toutefois, le parcours d'insertion des jeunes actifs est jugé souvent difficile. Pour autant, dans l'enseignement professionnel agricole, à sept mois de la sortie du lycée professionnel, plus de 9 élèves formés sur 10 ayant choisi d'entrer dans la vie active après l'examen, ont occupé au moins un emploi depuis la fin de leur formation, et ce quel que soit le domaine de formation.

Cependant 37 % déclarent avoir connu une ou plusieurs périodes de chômage durant ces 7 mois écoulés. Les demandeurs d'emploi n'ayant jamais travaillé représentent 9 % des actifs, alors que les jeunes en situation d'emploi n'ayant jamais été au chômage sont 63 %.

Le parcours pour occuper un emploi stable est donc souvent long, avec des périodes d'alternance de chômage et de travail ■

L'enquête complète de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt est à télécharger sur le site de la préfecture :

www.marne.pref.gouv.fr

rubrique services de l'Etat - Agriculture et forêt

[RENDEZ-VOUS]

Journée Rencontre annuelle GIP ARIFOR le 20 juin 2008 : L'accompagnement des parcours professionnels

• Objectifs de la journée :

Sensibiliser l'ensemble des acteurs de la relation emploi formation aux problématiques d'accompagnement (formation, VAE, tutorat, etc), de mobilité professionnelle, de sécurisation des parcours... A travers la présentation d'expériences et expérimentations transférables.

• La journée sera ponctuée par :

- Un discours d'ouverture, de Jean- Paul Mimeur, DRTEFP et Président du GIP ARIFOR,

- Une conférence introductive sur le concept d'accompagnement par Mathieu Béraud et Ali Boulayoune du GREE-CEREQ de Nancy,

- Des éclairages sur les pratiques d'accompagnement des entreprises en France et en Champagne Ardenne,

- Une présentation de la Revue Formation & Territoire coordonnée par l'Arifor sur « L'accompagnement des salariés »

- Une 1^{ère} Table ronde sur « Les pratiques de gestion des parcours professionnels dans l'entreprise »

Les apports de l'ANI, les accords de GPEC, la polycompétence, la VAE, les entretiens professionnels, le rôle de l'encadrement de proximité, etc.

- Une 2^{ème} Table ronde sur « Les expériences de gestion des mobilités inter-sectorielles »

Les politiques de DIF transférables, les contrats d'objectifs, le contrat de transition professionnelle, les plates formes de vocation, etc.

Ainsi qu'un discours de Clôture par le Président du Conseil Régional, Jean-Paul Bachy.

[contact : ARIFOR au 03 26 21 73 36](mailto:contact@arifor.fr)

[EDUCATION NATIONALE]

Plan espoir banlieues la création de sites d'excellence

Monsieur Alexandre STEYER, Recteur de l'académie de Reims, a présenté en conférence de presse le mardi 26 février, la mise en place au niveau académique du Plan Espoir banlieues.

Dans son volet éducatif, cette dynamique vise à lutter contre l'échec scolaire et la mauvaise image des établissements implantés sur des zones dites « sensibles ». Elle prévoit de renforcer leur intégration au sein d'un maillage pédagogique constitué de l'ensemble des établissements du primaire au supérieur.

Elle comprend au niveau national, la création de trente pôles d'excellence à la rentrée 2008, dans trente lycées de quartiers. Deux établissements de l'académie de Reims seront érigés sites d'excellence :

- Le lycée polyvalent François Arago - lycée des métiers du BTP à Reims

- Le lycée professionnel Armand Malaise à Charleville-Mézières.